

Procès-verbal n°1

SAISON 2025/2026

BUREAU EXECUTIF

Approuvé par le Comité Directeur le 29 janvier 2026

Réunion du lundi 8 septembre 2025 – en visio

<u>Présents :</u>	Messieurs	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
		BOUCHER Sébastien FALISCHIA Lode MICHEL Claude PRIGENT Arnauld	Trésorier adjoint Président commission arbitrage Trésorier Vice-Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline CERVETTI Brigitte DELAMARE Sandrine ROSCOUET Marie	Secrétaire Générale Secrétaire Générale adjointe Directrice de la Ligue Vice-Présidente
	Invité	MOLINARIO Yves	Président CRS et CD78

Ouverture de séance à 20H00

I. Points divers :

- CNL en présentiel en même temps que la sportive : Les volleyades et mini-volleyades n'auront pas lieu en IDF avant longtemps. Sébastien G-M va travailler avec d'autres présidents de Ligue pour trouver une formule adéquate, peut-être moins d'équipes.
- Actualité dense pour les équipes de France jeunes et seniors : l'équipe U19 masculine a remporté la médaille d'argent aux championnats du monde, l'équipe de beach volley U22 a remporté la médaille d'or aux championnats d'Europe et dans l'équipe de France A féminine, 5 franciliennes ont participé aux championnats du Monde qui se déroulaient aux Philippines
- Vincent BRAND a fait une demande mi-juillet pour le tournoi 2X2 mixte organisé le week-end dernier. Nous n'y avons pas répondu, la ligue étant « en vacances » à cette période. Cela nous fait penser qu'il faudrait mettre en place un appel à projets que nous étudierions au premier trimestre de l'année (janvier à mars).
- Marion a proposé de créer un podcast spécifique volley IDF puisque son année sera moins chargée. Cette proposition a été validée par Seb et Karim. Peu coûteux, 640€ sur l'année. Sébastien transfère aux autres membres du bureau son message et la pièce jointe pour information.

- Problème de la validation administrative des licences évoqué par la FFVOLLEY. Le joueur n'ayant pas sa licence validée administrativement ne pourra pas jouer. Cela risque d'être compliqué pour les nationales et cela suppose que la Ligue traite les licences nationales par rapport aux autres. Sébastien doit en discuter avec la FFVOLLEY au CA de samedi, cette disposition a beaucoup d'inconvénients, entre autres, pour les ligues. Solution proposée d'imprimer le formulaire de licence signé par le licencié. Cela remet également une charge sur les arbitres.

II. Rupture conventionnelle demandée par Marc

Sébastien a eu un entretien avec lui. Le temps de transport le pèse et il a besoin de passer du temps avec sa famille au sens large. Il est reconnaissant envers la Ligue.

Fiche de poste et profil à faire et il faudra statuer sur l'embauche de quelqu'un de formé ou à former.

Nous devons également voir si nous prenons une personne qui ne fait que de l'administratif ou une personne complète (administratif / adjoint CRE).

Sandrine propose d'embaucher quelqu'un en CDD de 6 mois. 2 profils intéressants en ce moment et il y a peu de candidatures souligne Sandrine.

Nous votons pour la demande de rupture de Marc et également pour son départ anticipé, qui sont adoptés à la majorité.

On exige cependant que Marc gère l'administratif CRE avant son départ.

Cela suppose donc un départ dans 1 mois environ.

On convoque les profils intéressants pour un premier entretien vendredi avec Sébastien, Marie et peut-être Clara

III. Rupture conventionnelle demandée par Fatima

Fatima est d'accord pour seconder la personne qui sera recrutée en CDD. La fiche de poste de Fatima est ok mais il faut rajouter des missions plus larges comme l'aide à la vérification des licences en début de saison et aide de la sportive indoor. Sur le principe, nous sommes tous d'accord. Nous voyons plus tard pour préciser les dates.

IV. Retour réunion CFS/CRS par Yves et Arnaud

- Peu d'aboutissement, sauf le challenge M15 à partir de 2026/2027. Il s'agissait plus d'évoquer des retours d'expériences et des pistes de travail.
- Plusieurs ligues n'étaient pas d'accord avec la décision prise par la FFVOLLEY pour la suppression des certificats médicaux et l'impact de l'obligation de validation administrative des licences pour pouvoir jouer.
- Le challenge ne sera pas étendu à d'autres catégories. On attend le retour d'expérience avec le challenge M15.
- La Coupe régionale M21 n'existe pratiquement nulle part. Quelques régions ont semblé très intéressées.
- Un membre a mis au point un logiciel qui permet de faire de tirage au sort avec toutes les particularités de la CDF (2 clubs qui se sont rencontrés au dernier tour ne peuvent pas se rencontrer au 1^{er} tour, pas plus de 2 équipes de la même région non plus, les meilleurs non plus...). L'avantage est que tous les gestionnaires des CDF aient le même logiciel pour le tirage. Les critères devraient être inscrits dans la sportive.

V. Aperçu des RPE + RPE CDF M11

- Il faut qu'on intègre les jeunes arbitres des clubs dès le début de la CDF M11.
- Les RPE régionaux et pré-nationales ont été envoyés en même temps que les calendriers.
- Le nombre d'étrangers hors UE en régionale a été changé, il a été limité pour se rapprocher de ce qui se fait au niveau au-dessus. Prénationale : 1, Régionale1 : 1 et Régionale 2 : 3.
- Les RPE pour accessions et descentes sont suffisamment ouverts pour pouvoir faire une réforme et qu'il n'y ait pas de contestations.
- On garde les marqueurs en Prénationale et Régionale 1. En Régionale 2 ce sera la Feuille de Match Electronique simplifiée. Il est a priori possible d'avoir la FDME simplifiée sur smartphone, ce qu'il faudra indiquer sur les RPE. A noter qu'il y a un pavé « sanctions » sur le FDME simplifiée.

VI. Matinée à Châtenay de Samedi dernier (Lode) :

Environ 100 arbitres étaient présents. Ils ont présenté la CRA. Ils ont évoqué les nouvelles règles sans avoir eu le webinaire d'explications de la CFA. Tout se trouve sur l'espace arbitre et il devrait y avoir un envoi aux entraîneurs. Ce fut également l'occasion de présenter les nouvelles fonctionnalités de la FDME. A noter que le libéro peut désormais être capitaine. Ils ont juste évoqué le sujet des licences non validées administrativement, sans plus de commentaire.

Il est demandé à Lode de fournir les dates de formations des comités à Marion pour qu'elle communique sur le sujet.

Une réflexion est à mener sur le développement d'une application pour les désignations. Au niveau fédéral, cela ne bougera pas. Il faudrait donc trouver une solution alternative. Sébastien voit le président de la CFA samedi, il lui en parle. L'informaticien de la FFVOLLEY est tout seul, difficile pour lui de tout gérer.

VII. Projet olympiade : méthode de construction

On a pris beaucoup de retard mais il y a eu des ébauches des commissions.

On en a besoin, car il est intéressant d'orienter et de donner un sens final à ce qu'on fait au quotidien et vis-à-vis du PSF et la Région, c'est nécessaire. Il faut montrer qu'on ne fait pas que gérer le quotidien.

Il faut faire un bilan de ce qui avait été fait il y a 4 ans (projet 21/25) pour voir les objectifs que nous avons atteints. Au prochain bureau on essaiera de trouver la méthode et voir ce qu'on est capable de faire par rapport à nos ressources.

C'est un document à faire adopter par nos clubs et convaincre la Région de nous accompagner un peu plus.

VIII. Autres points

- Arnould évoque la commission de discipline. Une personne la quitte, Claudia. Ils sont peu à être actifs et ont du mal à se réunir. Il faudrait faire un appel à candidature. Sébastien prépare un mail aux comités et aux présidents de club pour essayer de « recruter ».
- Sur certaines affaires, les sanctionnés demandent souvent si l'arbitre a aussi été sanctionné. La question se pose donc de savoir si toutes les personnes intéressées ne pourraient pas avoir la décision, y compris la sanction infligée à l'arbitre ?

- Refixer un calendrier de réunion. Lundi a priori la majorité était jusque-là disponible. On fait un sondage whatsapp pour connaître les jours de réunion qui arrangent la majorité des membres du bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H10.

S. GONCALVES-MARTINS

Président



C. BEAUCHAMP

Secrétaire Générale

